



Caution et liquidation judiciaire

Par **GGP67**, le **23/06/2011** à **11:21**

Bonjour,

Je suis malheureusement obligée de fermer ma SARL, suite à une cessation de paiements. Je loue actuellement un local avec un bail 3, 6, 9. Je ne peux plus payer le loyer. Mon mari est caution du bail. Si la liquidation est prononcée, sommes-nous toujours cautionnaires ou est-ce alors une cause de rupture de caution ?

Merci d'avance pour votre réponse.